



# Bulletin d'Informations Municipales

Bulletin d'Informations de la Municipalité de Bize-Minervoises  
Responsable de la publication : Alain Fabre - Téléphone Mairie : 04 68 46 10 29

N° 78 MAI, JUIN  
2009

## DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Dans sa séance du 29 avril 2009, le Conseil Municipal a pris les principales décisions suivantes :

◆ **Attribution d'une parcelle au lotissement communal Les Mouleyres** : Une parcelle de terrain à bâtir de 455m<sup>2</sup> redevenue disponible par suite d'un désistement, est attribuée à Tanguy Fabre.

◆ **Approbation du Compte Administratif 2008** (C'est-à-dire l'exécution du budget principal de la Commune)

### Section de fonctionnement :

• Total des dépenses réelles de fonctionnement : 707 000€

#### Principales dépenses :

- Charges de personnel, indemnités et honoraires : 443 000€ (viennent en déduction de cette somme 31 500€ que la Commune reçoit en compensation des emplois aidés par l'État)

- Entretien de la voirie : 28 700€

- Remboursement de l'intérêt des emprunts 24 700€ (le montant du remboursement du capital des emprunts figure dans les dépenses de la section d'investissement)

- Petit équipement et fournitures d'entretien pour les services techniques, le secrétariat et l'école : 27 400€

- Fêtes et cérémonies : 22 700€

- Contribution au Service départemental d'Incendie : 21 500€

- Subventions aux associations : 19 600€

- Électricité : 17 300€

- Telecom et Poste : 14 100€

- Location de matériel : 13 500€

- Carburant : 12 000€

• Total des recettes réelles de fonctionnement : 723 700€

#### Principales recettes :

- Dotations de l'État : 314 600€

- Taxes locales (taxes d'habitation, foncier bâti, foncier non bâti, professionnelle) : 314 500€

- Remboursement de l'État sur la rémunération et les charges sociales de certains employés communaux (emplois aidés) : 31 500€

- Taxe sur les droits de mutation : 23 000€

### Section d'investissement :

• Total des dépenses réelles d'investissement : 711 769€

#### Principales dépenses :

- Aménagement du futur camping : 241 100€ (subventionné à 100% dans le cadre des conséquences des inondations de 1999)

- Achat des terrains de l'ancienne société Plein Sud à la Gare : 182 800€

- Réfection de la toiture de l'Église : 132 200€ (subventionné à 11 %)

- Remboursement du capital des emprunts : 52 000€  
- Atelier municipal : 32 500€ pour achats de véhicules, de matériel et d'outillage.

- Études pour l'aménagement de la ZAC des Mouleyres : 27 000€

- Aménagement de la forêt : 14 000€ (Subventionné à 66%)

- Enfouissement des réseaux électrique et télécommunication chemin de Saint-Michel : 8800€

◆ **Vote du budget principal prévisionnel 2009 de la Commune :**

- Les grandes lignes du budget sont les suivantes :

### Section de fonctionnement :

Dépenses prévues : 1 003 900€

Les charges de personnel, indemnités et honoraires, 444 800€, représentent le poste le plus important de la section de fonctionnement. Cette dépense sera cependant allégée par l'encaissement de 20 000€ de compensation versée par l'État pour l'emploi de certaines catégories de personnel bénéficiant d'aides.

- Le virement prévu de la section de fonctionnement à la section d'investissement est de 18 000€

Recettes attendues : 930 400€

L'équilibre du budget sera réalisé par prélèvement de 73 400€ sur les excédents cumulés des budgets des années précédentes.

- Le taux de la part communale des taxes locales n'est pas modifié. Le montant de la part communale ne subira que l'augmentation appliquée automatiquement par les services des impôts pour tenir compte de l'inflation. Pour la commune de Bize ces taux sont inférieurs à la moyenne des taux des autres communes de notre communauté de communes : taxe d'habitation 15,82% contre 14,75% à Bize, foncier bâti 24,09% contre 22,23% à Bize, foncier non bâti 65,81% contre 57,30% à Bize. Par rapport aux 12 communes qui composent la communauté de communes, Bize se situe à la 3<sup>e</sup> place des communes les moins chères quant au montant de ces taux. La taxe professionnelle étant désormais perçue au profit de la Communauté de communes, le taux de sa part locale est fixé par cette dernière.

## ENFANCE-JEUNESSE

**Le Centre Intercommunal d'Action Sociale de la Communauté de communes met en œuvre cet été un programme d'animations pour les jeunes de 11 à 17 ans dans les 12 communes de la Communauté et notamment à Bize. Un document d'information sera disponible en mairie.**

## Section d'investissement :

Dépenses prévues : 407 000€

Principales dépenses programmées (les montants sont indiqués TTC, la Commune récupérera la TVA par la suite)

- Poursuite de l'aménagement du futur camping municipal : 98 000€ (subventionné à 30%)

- Achat et démolition de la remise Barthès pour élargissement de la rue des Écoles : 60 000€

- Remboursement du capital des emprunts : 57 700€ (les intérêts sont remboursés par la section de fonctionnement)

- Renforcement de l'alimentation électrique de la coopérative l'Oulibo : 41 000€ (subventionné à 65%)

- Achèvement des travaux de réfection de l'église : 37 000€ (subventionné à 11%)

- Alimentation électrique du futur camping municipal 24 000€ (subventionné à 22%)

- Élaboration d'un plan de sauvegarde applicable en cas d'inondation : 13 000€ (subventionné à 68%)

- Atelier municipal, achat de matériel : 11 000€

Nota : les travaux concernant les réseaux d'eau potable et d'eaux usées figurent dans le budget autonome eau potable assainissement, qui sera présenté dans le prochain BIM.

Dans sa séance du 27 mai 2009, le Conseil

Municipal a pris les principales décisions suivantes :

### ◆ Réévaluation de la taxe de Participation au Racordement à l'Égout (PRE)

La PRE de 800€, instaurée en 2006 est portée à 1600€. Le taux de la PRE à Bize était inférieur de 75% par rapport au taux moyen des communes du département de l'Aude l'ayant instituée. Cette taxe est perçue lors de l'octroi des permis de construire.

Elle ne se substitue pas à la facturation des travaux de branchement effectués sous le domaine public par la Régie de l'Eau et de l'Assainissement. Il s'agit d'une forme de participation aux installations réalisées depuis des années, (dont le nouveau raccordé va bénéficier), qui ont été financées par les abonnés grâce à la taxe communale sur les mètres cubes d'eau consommés.

◆ **Tarifs des services de l'eau et de l'assainissement** : pour faire face aux lourds investissements effectués, les tarifs communaux concernant l'eau et l'assainissement, qui n'avaient pas bougé depuis 2007, sont augmentés.

**Eau potable** : le prix du mètre cube passe de 1,09€ le m<sup>3</sup> à 1,17€. Le prix de l'abonnement annuel (22,48€) n'est pas modifié.

**Assainissement** : le prix du mètre cube passe de 1,28€ le m<sup>3</sup> à 1,35€. Le prix de l'abonnement annuel de 8,96€ à 9,60€. Ces prix sont applicables à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2009. La facture concernant le 1<sup>er</sup> semestre 2009, qui sera expédiée en juillet, sera calculée sur les

anciens tarifs. Aux prix ci-dessus il convient d'ajouter les taxes perçues au profit de l'Agence de l'Eau qui se montaient au total en 2008 à 0,46€ par mètre cube.

### ◆ Lotissement communal Les Mouleyres :

La somme de 80€, qui avait été demandée aux acheteurs lors de la signature des actes, en vue de l'éventuelle constitution d'une association syndicale des copropriétaires, sera remboursée par le notaire.

### ◆ Rapprochement éventuel avec la Communauté d'agglomération Le Grand Narbonne

Afin de mieux cerner les avantages et les inconvénients de ce rapprochement, une étude est commandée par notre Communauté de communes à un cabinet spécialisé.

## RÉSULTATS DES ÉLECTIONS EUROPÉENNES du 7 juin 2009, à Bize

Inscrits : 829 // Votants : 422 // Exprimés 402 // Abstentions : 49,09%

	Voix	%
ALIOT (Front National)	22	5,47
PUYJALON (Libertas-MPF-CPNT)	12	2,98
BAUDIS (UMP-Nouveau Centre-Gauche Moderne)	66	16,41
MARTINEZ (Europe de la vie)	6	1,49
TEMPLE (Debout la République)	7	1,74
TORREMOCHA (Lutte Ouvrière)	2	0,49
ARIF (Parti Socialiste)	126	31,34
ROCHEFORT (MoDem)	18	4,47
De FRANCLIEU (L'Europe c'est vous/Alliance Libérale)	1	0,24
BOVÉ (Europe écologie)	80	20,14
DREVET (Alliance écologiste indépendante)	11	2,73
MÉLENCHON (Front de gauche)	33	8,20
MARTIN (NPA)	18	4,47

Les autres candidats n'ont pas obtenu de suffrage.

## RÉSULTATS POUR LE SUD-OUEST

	%
ALIOT (Front National)	5,93
PUYJALON (Libertas-MPF-CPNT)	3,06
BAUDIS (UMP-Nouveau Centre-Gauche Moderne)	26,89
ARIF (Parti Socialiste)	17,71
ROCHEFORT (MoDem)	8,60
BOVÉ (Europe écologie)	15,89
MÉLENCHON (Front de gauche)	8,15

## Commerce et artisanat

Le maire et son conseil municipal souhaitent  
la bienvenue à :

### MARTIAL MULTI SERVICES

Tous travaux intérieurs/extérieurs - Services à la personne  
7 rue de la Foulurie • 06 15 64 03 81

ainsi qu'à :

### May et Claude Bertrand • CHAMBRE d'HÔTES

6 av. de la Gare • 04 68 46 24 54 • 06 09 01 66 67

et souhaitent bonne chance à **Claire Bruant**

pour la reprise du magasin **CONFETTI**

Bonbons, cadeaux... Snack, crêpes, cet été

rue de l'Église • 06 62 69 12 08

## Encore une fois, la solidarité en milieu rural n'est pas un vain mot !

Après la catastrophe qui est arrivée à nos amis boulangers, le 24 décembre dernier, l'ensemble des collectes, des tombolas, des dons, repas et animations, a permis de réunir la somme de 6200 euros. Que tous les commerçants, les restaurateurs, les producteurs de vin, fromage, olive, pain..., les associations, les bénévoles, les anonymes, le C.C.A.S. (Centre Communal d'Action Sociale) et la population de Bize-Minervois et de ses environs soient remerciés. Cet élan de générosité et les actions menées témoignent d'une solidarité vraie et nous confortent dans le maintien des valeurs humaines, ô combien nécessaires, dans la vie d'aujourd'hui...

Bravo et merci à tous.